



Communiqué de presse

Ce mardi 3 septembre se tenait le comité technique concernant les ajustements de rentrée. Cette phase d'ajustement met en lumière les inégalités qui persistent dans notre département entre les différentes écoles, révèle également le cruel manque de moyens alloués à notre département et l'existence de postes « fantômes » non occupés par des personnels car non financés ! C'est ici la conséquence de la mise en œuvre sans les moyens dédiés de décisions prises sous le précédent quinquennat (amélioration du régime de décharge de direction, CP et CE1 dédoublés en REP, amélioration des décharges des maîtres-formateurs...).

Lors de ce comité technique, le DASEN a proposé l'ouverture d'une classe à Parsac, le déploiement d'un demi poste sur les écoles de St Fiel et Ste Feyre, le maintien d'un demi poste à l'école d'Ars et l'octroi de l'aide de l'enseignant itinérant du Réseau d'Education Prioritaire 3 jours à l'école de St Junien la Bregère et 1 jour à l'école de Le Monteil-au-Vicomte. Ce qui veut dire que les autres écoles rattachées au Réseau d'Education Prioritaire, ne pourront pas bénéficier de l'aide de cet enseignant. Il a également proposé la création d'un poste de chargé de mission « fourre-tout » qui ne correspond ni aux priorités ni aux demandes des personnels et qui ampute les moyens devant élèves et la brigade de remplacement. La création de ce qui s'apparente manifestement à un « plaçou » scandalise la profession puisqu'elle détourne des moyens d'enseignement pour des missions administratives qui pourraient profiter aux élèves pour d'obscures missions dont l'IA ne semble pas maîtriser les contours qui varient à chacune de ses interventions ! La seule chose dont il semble certain, c'est la personne qui doit occuper ce poste puisque celle-ci a pu préparer la rentrée sur ce nouveau poste avant même sa création !!! Un « plaçou » comme celui là correspond au choix du DASEN soit à 144 jours d'absences non remplacées supplémentaires, soit à une ouverture de classe pourtant nécessaire.

Si les propositions d'ouvertures de classes dans les écoles surchargées vont dans le bon sens, on ne peut que regretter qu'elles interviennent tardivement empêchant les personnels de préparer convenablement la rentrée, condamnant les élèves à changer d'enseignant, parfois de camarades et ce, quelques jours après la rentrée.

Si l'IA a su anticiper la création du « plaçou », il n'a semble-t-il pas eu la même volonté d'anticipation pour que les élèves de Parsac, Ste Feyre, St Fiel, Ars, St Junien puissent faire la rentrée dans des conditions correctes.

Toutes les organisations syndicales présentes se sont opposées à ces ajustements en présentant une contre-proposition qui demande au DASEN de renoncer la création du « plaçou » pour l'utiliser à bon escient, et que ce moyen profite effectivement aux élèves. Cette contre proposition permettrait d'accorder des moyens provisoires entiers afin d'ouvrir des classes sur Ste Feyre et St Fiel. Ces ouvertures seraient possibles tout en préservant la brigade de remplacement qui est déjà réduite à peu de chagrin si l'IA-DASEN renonçait à la création de son poste de chargé de mission « fourre-tout ». C'est ce que lui ont demandé les organisations syndicales de manière unanime. Et c'est ce qu'elles espèrent se voir proposer lors du CTSD de repli qui doit être convoqué le 12 septembre suite au vote unanimement contre des organisations syndicales.

Cette année encore la rentrée s'ouvre avec un manque de personnels flagrant, 11 postes restés vacants à la sortie des classes en juillet seront au mieux pourvus par des remplaçants, au pire resteront vacants ! Les élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap sont une nouvelle fois les plus pénalisés. En effet, sur les 11 postes restés vacants, 6 sont des postes d'enseignants spécialisés !

Les problèmes de remplacement que connaissent malheureusement bien les parents et les enseignants creusois ne sont pas près de se régler. Seul un tiers de la brigade de remplacement sera disponible pour assurer les absences qu'elles soient dues à des formations ou à des maladies.

Cette rentrée voit également la mise en place d'un Service Départemental de l'Ecole Inclusive (SDEI), avec un guichet unique pour orienter les parents et les intervenants. Si la communication autour de ce dispositif n'a pas manqué de moyens, la réalité sur le terrain est toute autre.

Des accompagnants (AESH) qui n'ont pas encore signé leurs contrats, une refonte de la gestion administrative chaotique, de nouvelles responsabilités pour un bon nombre de collègues qui les découvrent au compte-goutte, le tout dans la précipitation alors que les organisations syndicales avaient alerté le ministère sur ce dossier depuis des mois.

Si Monsieur le Ministre, qui prône tous les jours l'«école de la confiance», veut regagner la confiance des femmes et des hommes qui font, chaque jour, fonctionner l'école publique, il doit commencer par redonner à l'école publique et aux agents qui s'engagent quotidiennement et sans compter pour la réussite de tous les élèves les moyens qui leur permettent de fonctionner.

David Grovallet
pour Force Ouvrière

Pierre Gautret
pour le Se-UNSA

Luc Marquès
pour le SNUipp-FSU